

Les mardis du Groupe PLR...

Mesdames, Messieurs,

*Le Groupe PLR au Grand Conseil fait de la politique avec conviction, cœur et passion. Tous les mardis, les libéraux-radicaux livrent bataille dans l'arène du Palais de Rumine contre les projets étatisants, les nouvelles ponctions salariales, les idéologies excessives d'obédience verte et le populisme ambiant...Quelques éléments des séances **du 8, 15 et 22 janvier** sont à relever :*

- Dans le cadre de la réponse à son [postulat](#) *Enseignement du français et des mathématiques : qui PER aujourd'hui peut gagner demain*, le député Marc-Olivier Buffat a pris acte de la réponse du CE et des efforts de renforcement des mathématiques et du français. Il reste cependant vigilant quant à la dotation en heures dans les grilles horaires et la pondération des différents facteurs fixés dans le cadre général d'évaluation qui sera adopté dans les prochains mois.
- La Députée Catherine Labouchère a remercié le Conseil d'Etat pour sa réponse à l'[interpellation](#) « *Horaires 2013 des CFF pour la ligne du pied du Jura, quels efforts supplémentaires peut-on faire* ». La Députée se réjouit que le Conseil d'Etat ait pour objectif de permettre à terme le rétablissement de manière systématique des arrêts de train ICN pied du Jura à Nyon et à Morges.
- Dans le cadre du débat de la [motion](#) Frédéric Haenni et consorts demandant « *l'harmonisation de la loi vaudoise sur la fumée avec les pratiques des autres cantons romands permettant aux casinos les mêmes aménagements pragmatiques que ceux consentis dans les cantons de Fribourg, Jura, Genève, Valais ainsi que dans celui de Berne* » les débats ont fait rage. Le Groupe PLR, de manière unanime pendant les 3 débats, a soutenu cette proposition de modification de loi, ceci essentiellement pour des raisons relatives à la liberté individuelle, raisons économiques (emploi, chiffre d'affaire du casino et perte pour l'avs) et la constitutionalité. Au troisième débat, la majorité du Grand Conseil n'a pas souhaité aller dans le sens du postulant. Dans ce dossier, les socialistes ont accusés le PLR de bénéficier d'avantages et de dons de la part de ladite maison de jeu et de l'industrie du tabac. Faisant toute la transparence sur ces allégations parfaitement fausses et injustifiées, le Président du Groupe PLR Jean-Marie Surer a prié les socialistes de balayer devant leur porte.
- Catherine Labouchère a commenté la réponse du Conseil d'Etat à son [interpellation](#) : « *Après Thierrens, quel calendrier pour le contrôle de la sécurité des bâtiments scolaires?* ». La Députée se réjouit de la réponse détaillée et significative du Conseil d'Etat qui a pris pleine mesure des enjeux. Reconnaisant la nécessité de contrôler la sécurité des bâtiments scolaires et de faire un bilan général, le Conseil d'Etat a la volonté de dialoguer avec les communes pour qui la planification scolaire et les couts qui en découlent sont un souci majeur.

- Le Grand Conseil a également traité deux interpellations relatives aux engagements pris pour la mise en place de la LEO ([Int Christelle Luisier Brodard](#) : « *Mise en oeuvre de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et critères d'orientation en voie générale (VSG): sur le chemin d'un nivellement par le bas ?* » et « [Int Christine Chevalley](#) : *mise en oeuvre de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et critères d'orientation en voie pré-gymnasiale: sur le chemin d'un nivellement par le bas?* ». Pas entièrement satisfaites par la réponse du Conseil d'Etat, les interpellatrices ont ponctuées leur intervention d'une détermination priant le CE de respecter l'esprit et la teneur du texte de la LEO. Ladite détermination a été très largement soutenue par le Grand Conseil.
- Christa Calpini a remercié le Conseil d'Etat pour sa réponse à l'[interpellation](#) *Quel avenir pour la recherche et l'enseignement des médecines complémentaires à la Faculté de biologie et de médecine?*
- Large consensus autour de la prise en considération du [postulat](#) de l'ancienne députée PLR Elisabeth Ruey-Ray demandant « *un état des lieux de la prise en charge des enfants autistes dans le canton de Vaud et des soutiens accordés à leurs familles et une analyse de la possibilité de développer des Unités d'accueil temporaire (UAT) aptes à accueillir notamment des adolescents* »
- Dans le cadre d'un postulat socialiste demandant la création de jardins potagers dans les préaux des écoles, la députée Laurence Cretegny a rappelé fermement que ce travail était effectué par des associations telles que « l'école à la ferme » depuis de nombreuses années et que l'Etat n'avait pas à se mêler de tout.

Objets parlementaires PLR déposés

- Interpellation : [\(13_INT_084\)](#) Dominique Bonny - Des glissières de sécurité sécurisées

A mardi prochain...
